

# PROCES-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU POLE TERRITORIAL DE L'ALBIGEOIS ET DES BASTIDES

## SEANCE DU 20 MARS 2018

L'an deux mille dix-huit, le 20 mars à 18h00, le Comité Syndical dûment convoqué, par courrier électronique du 13 mars 2018, s'est réuni en session ordinaire, dans les locaux de la Communauté de Communes VAL 81 à Valence d'Albigeois sous la présidence de Didier SOMEN.

Délégués en exercice : 23    Suppléants : 14  
Délégués présents : 13  
Voix délibératives : 13

**Titulaires présents :** Didier Somen, Jean-Claude Clergue, Thierry Maliet, Jean-Luc Espitalier, Eric Pujol, Guy Gavalda, Pierre Cahuzac  
André Cabot, Jean-Luc Cantaloube, Jean-Claude Madaule  
**Suppléants présents avec voix délibérative :** , Alain Astié, Sylvie Bascoul, Marie-Claude Campagnaro  
**Titulaires excusés :** Rolande Azam, Isabelle Calvet,, Alain Rouquier, Sabine Boudou-Ourliac, Philippe Delabre, Valérie Vithe, Christian Puech, Jean-David Roockx, Sylvian Cals  
**Autres personnes présentes sans voix délibérative :** Stéphanie Cantaloube, Christian Bruhat  
**Secrétaire de séance :** Guy Gavalda

La séance a été ouverte, sous la présidence de Didier Somen, à 18h15.  
Il a été procédé à l'appel nominal des délégués (10 titulaires présents et 3 suppléants) et constaté que le quorum était atteint (13/23).  
Guy Gavalda est nommé secrétaire de séance.

### 1. Approbation du procès-verbal du comité syndical du 16 novembre 2017

Le président fait lecture du procès-verbal de la séance du comité syndical du 16 novembre 2017, qui est approuvé à l'unanimité.

### 2. Approbation du Compte de Gestion 2017 et vote du Compte Administratif

- **Compte de Gestion 2017 :**

Monsieur le Président présente aux membres du Comité Syndical le Compte de Gestion 2017 tel qu'il a été établi par Monsieur le Receveur de la Trésorerie de Carmaux-Monestiés-Pampelonne :

	Résultats à la clôture de l'exercice 2016	Part affectée à l'investissement 2017	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture de l'exercice 2017
Investissement	183 673,80 €	0,00 €	-123 268,31 €	60 405,49 €
Fonctionnement	111 362,50 €	0,00 €	109 739,35 €	221 101,85 €
<b>TOTAL</b>	<b>295 036,30 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>- 13 528,96 €</b>	<b>281 507,34 €</b>

**Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le Comité Syndical approuve le compte de gestion 2017.**

- **Compte Administratif 2017 :**

André Cabot est élu président de séance.

Il présente par section et par chapitre les crédits ouverts au budget 2017, les réalisations et les restes à réaliser, mouvements réels et mouvements d'ordre confondus.

Les opérations de l'exercice 2017 font ressortir les résultats suivants, en conformité avec le compte de gestion 2017.

Les résultats sont arrêtés comme suit :

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	686 329,81	G	796 069,16
	Section d'investissement	B	153 335,23	H	30 066,92
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	111 362,50 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	183 673,80 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	839 665,04	= G+H+I+J	1 121 172,38
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	1 762,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	1 762,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	686 329,81	= G+I+K	907 431,66
	Section d'investissement	= B+D+F	155 097,23	= H+J+L	213 740,72
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	841 427,04	= G+H+I+J+K+L	1 121 172,38

Le résultat de l'exercice fait apparaître un résultat négatif de 13 528,96 € (malgré le rattachement de produits à recevoir pour 144 771,57 €), qui est couvert par le report des excédents cumulés des années antérieures (295 036,30 €).

**Didier Somen s'étant retiré et ne participant pas au vote, le Comité Syndical, à l'unanimité des présents, adopte le compte administratif 2017.**

### 3. Mouvements au sein de l'équipe technique

- **Benjamin Cousi, ambassadeur de l'efficacité énergétique** (en contrat d'avenir), est en passe d'être recruté en qualité de CEP par le Pays Midi Quercy. Après une phase d'immersion (du 19/03 au 23/03/18), il lui est proposé un CDD d'un an qui prendrait effet au 9/04/18. Il reviendrait donc au PTAB pendant 15 jours pour faire les comptes rendus des visites qu'il a effectuées dernièrement. Son contrat prendrait fin au terme de sa période d'essai d'un mois (soit le 9 mai 2018). En attendant, son contrat est suspendu. Il n'est pas possible d'envisager son remplacement (le dispositif contrat d'avenir étant aujourd'hui fermé).

- **Olivier Liebig, conseiller énergie pour les particuliers en charge de l'animation de la plate-forme REHAB**, voit son CDD arriver à terme au 31/03/18. Il est donc proposé de renouveler son contrat, la convention ADEME courant jusqu'en décembre 2018, du 1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2018, d'autant plus qu'il sera alors seul pour assurer le suivi des projets de rénovation énergétique des particuliers. Cette échéance fin 2018 nous permettrait également de préparer la mise en place de la SCIC, qui pourrait prendre le relais pour l'accompagnement des particuliers
- **Olivier Mauchamp, Conseiller Energie Partagé pour les collectivités**, dans le cadre de la convention avec l'ADEME qui a pris fin au 28/02/2018, fait actuellement le bilan-évaluation du dispositif auprès des communes qui en ont bénéficié pendant 3 ou 6 ans. Au vu de la fin du dispositif avec l'ADEME et de la charge (de l'ordre de 2€40 / habitant / an) que représenterait pour les communes le coût du maintien du service (tel qu'il avait été défini par le cahier des charges de l'ADEME), il est envisagé la fermeture du poste au 30 juin, afin de se donner le temps d'ici la fin de l'année (dans le cadre des PCAET en cours d'élaboration) de redéfinir cette mission avec un nouveau profil de poste.

#### 4. Débat d'Orientation Budgétaire 2018

Conformément au code général des collectivités territoriales, le Comité Syndical doit procéder au Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) pour l'année 2018.

Le Président présente donc au Conseil Syndical les différentes informations pouvant servir de base à la discussion, notamment le projet de budget 2018, qui reprend toutes les opérations (en cours ou nouvelles) à conduire en 2018.

Sur la base du rapport explicatif (voir ci-joint), les délégués sont invités à débattre des orientations et à exprimer leurs propositions pour le budget principal 2018.

Les orientations budgétaires proposées ont été établies sur la base des dépenses constatées en 2017 pour les frais de structure.

Les charges de personnel ont été évaluées au regard de l'évolution de la composition de l'équipe technique, des postes en place et des contrats en cours ou renouvelés (voir ci-dessus).

Les différentes opérations spécifiques prévues en 2018 ont été présentées, notamment :

- Les actions de promotion touristique en appui au réseau des Offices de Tourisme : conception et diffusion d'une application « jeu enfants » avec un cofinancement Leader à 48% et une participation des 5 Offices de Tourisme à hauteur de 25 000 € (convention de partenariat à établir)
- Le détail des actions climat-énergie avec la mobilisation en contrepartie d'une partie des subventions forfaitaires de l'ADEME (COTEC- REHAB), de la Région et de TEPCV
- L'élaboration des cinq PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) mutualisés à l'échelle du PETR avec un cofinancement ADEME-Leader
- La finalisation de l'étude mobilité-déplacements et la définition des programmes d'actions par communauté de communes avec un cofinancement TEPCV à 80%
- L'animation et la communication du Projet Alimentaire Territorial et la réalisation de l'étude de consommation des produits alimentaires locaux avec un cofinancement TEPCV-Leader à 80%
- La réalisation de l'étude de signalisation économique et touristique avec un cofinancement Leader-Département à hauteur de 80%

Compte-tenu de l'engagement de l'ensemble de ces opérations en 2018 (sans participation supplémentaire des communautés de communes), l'autofinancement du PETR ne serait pas suffisant pour couvrir tous les besoins sans une revalorisation de la cotisation des Communautés de Communes.

Une cotisation à 3,50 € par habitant permettrait de limiter à 92 815 € le déficit de fonctionnement qui diminuerait d'autant le résultat cumulé, qui serait alors ramené à 196 902 € au 31/12/18. Il est précisé que cette augmentation de cotisation est à rapprocher de la baisse de 10 000 € en 2018, de la participation du SMIX du SCoT du Carmausin, Ségala, Causse et Cordais (correspondant à une quarantaine de jours de mise à disposition).

Compte-tenu des différentes études engagées en 2018 et des retards attendus dans le versement des subventions correspondantes, il faudra certainement envisager l'ouverture d'une ligne de trésorerie auprès d'un organisme bancaire dans le courant de l'année 2018. Un prévisionnel de trésorerie détaillé est en préparation.

## 5. Délibérations

- **Autorisation exceptionnelle pour la reprise d'un excédent d'investissement à la section de fonctionnement :**

Suite au courrier de la DDFIP nous autorisant à transférer un excédent d'investissement à la section de fonctionnement pour un montant de 90 739 €, il est proposé l'ouverture des crédits budgétaires nécessaires à la réalisation de cette opération pour un montant de 77 867.49 € (ce montant réajusté suite au déficit de l'exercice 2017) à ré imputer à la section de fonctionnement

**Cette proposition est adoptée à l'unanimité par délibération.**

- **Renouvellement du CDD du conseiller énergie pour les particuliers :**

Compte tenu des objectifs à atteindre conformément à la convention ADEME REHAB pour l'animation de la Plateforme Rénovation Energétique de l'Habitat Privé qui prendra fin en décembre 2018, il est proposé au Comité Syndical le renouvellement de ce contrat à durée déterminée pour une durée de 9 mois (du 1er avril 2018 jusqu'au 31 décembre 2018)

**Cette proposition est adoptée à l'unanimité par délibération.**

- **Demande de financement Leader pour l'animation-gestion du programme 2017**

**Le comité syndical, après en avoir délibéré,** à l'unanimité des membres présents,

- approuve le contenu de l'opération « Animation Gestion LEADER 2017 » pour un montant prévisionnel de 70 827.10 €
- approuve le plan de financement suivant :
  - Région : 12 348.60 €
  - Autofinancement : 15 982.24 €
  - FEADER (Leader) : 42 496.26 €
- sollicite le concours du FEADER au titre du programme LEADER à hauteur de 42 496.26€
- mandate le Président pour signer le formulaire de demande Leader, pour inscription au prochain comité de programmation.

- **Demande de financement Leader pour l'animation du Projet Alimentaire Territorial - années 2 et 3**

**Le comité syndical, après en avoir délibéré,** à l'unanimité des membres présents,

- approuve le contenu de l'opération « Animation Projet Alimentaire Territorial année 2 et 3 » pour un montant prévisionnel de 83 765.46 €
- approuve le plan de financement suivant :
  - Ademe : 33 129.24 €
  - Autofinancement : 16 753.09 €
  - FEADER (Leader) : 33 883.13 €
- sollicite le concours du FEADER au titre du programme LEADER à hauteur de 33 883.13 €
- mandate le Président pour signer le formulaire de demande Leader, pour inscription au prochain comité de programmation.

- **Demande de financement Leader pour l'étude de signalisation économique et touristique**

**Le comité syndical, après en avoir délibéré,** à l'unanimité des membres présents,

- approuve le contenu de l'opération « Etude d'implantation de signalisation économique et touristique » pour un montant prévisionnel de 55 200 €
- approuve le plan de financement suivant :
  - Département : 10 120 €
  - Autofinancement : 18 584 €
  - FEADER (Leader) : 26 496 €
- sollicite le concours du FEADER au titre du programme LEADER à hauteur de 26 496 €
- mandate le Président pour signer le formulaire de demande Leader, pour inscription au prochain comité de programmation.

**Le prochain Comité Syndical pour le vote du BP 2018 est fixé au :**

**Judi 12 avril à 18h à Villefranche d'Albi**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15

**Le Président, Didier SOMEN**

**Le secrétaire de séance,  
Guy Gavalda**